

Bilan actif

	30/06/2017			30/06/2016
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	6 844 931		6 844 931	6 843 932
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	6 844 931		6 844 931	6 843 932
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	201 668		201 668	177 643
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	105 856		105 856	2 365
Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	307 524		307 524	180 008
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	7 152 455		7 152 455	7 023 940

Copie certifiée conforme

[Signature]

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

SP

SAS FILOR
Société par actions simplifiée au capital de 150 000 Euros
Siège social : Rond Point autour du Rond Bois
Zone Artisanale - CD 59A
57650 FONTOY
R.C.S. THIONVILLE 503 143 539

PROCES-VERBAL
CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
PRISES EN DATE DU 26 DECEMBRE 2017

Par acte du 26 décembre 2017, les associés ont adopté à l'unanimité les résolutions 1 à 4 suivantes et ont rejeté, également à l'unanimité, les résolutions 5 à 8 suivantes :

PREMIERE DECISION

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuvent les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 30 juin 2017, tels qu'ils leur ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, les associés donnent au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

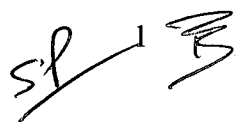
Les associés prennent acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

Les associés décident d'affecter le bénéfice de 473 147,00 Euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	473 147,00 euros
- aux « Autres Réserves » pour	473.100,00 euros
- au compte « Report à Nouveau » pour	47,00 euros

Conformément à la loi, il est pris acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des 3 exercices précédents.



TROISIEME DECISION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuvent successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte à l'effet d'accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

CINQUIEME RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, décident, en application des dispositions des articles L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce, de procéder à une augmentation du capital social d'un montant maximum de 15.000,00 euros, par l'émission d'actions de numéraire de 100 euros chacune à libérer intégralement en numéraire, par versement d'espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société.

Cette augmentation de capital, réservée aux salariés adhérents du plan d'épargne d'entreprise de la Société, est effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

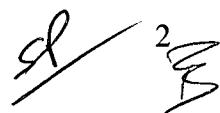
SIXIEME RESOLUTION

Les associés décident de supprimer le droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles à émettre réservé aux actionnaires au profit des salariés de la Société ayant la qualité d'adhérents à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) de la Société établi en commun par la Société et les sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées au sens de l'article L. 3344-1 du Code du travail et de l'article L. 233-16 du Code de commerce et qui remplissent, en outre, les conditions éventuellement fixées par le Président dans les conditions prévues aux articles L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

SEPTIEME RESOLUTION

Les associés décident de déléguer au Président avec, le cas échéant, faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, tous pouvoirs afin de fixer les autres modalités de l'émission des titres et plus précisément pour :

1. Réaliser après la mise en place du plan d'épargne d'entreprise, conformément aux dispositions des articles L. 3332-1 à L. 3332-8 du Code du travail qui devra intervenir dans le

Handwritten signature and initials in the bottom right corner of the page.

délai maximum de six mois, dans un délai maximum de cinq ans à compter de la présente décision, l'augmentation de capital social, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, par émission d'actions réservées aux salariés ayant la qualité d'adhérents audit PEE en faveur desquels le droit préférentiel de souscription des associés a été supprimé.

2. Fixer, le cas échéant, dans les limites légales, les conditions d'ancienneté des salariés exigées pour souscrire à l'augmentation de capital, fixer la liste précise des bénéficiaires, le nombre de titres devant être attribués à chacun d'entre eux dans la limite précitée.

3. Fixer, avec sa justification, le prix de souscription des actions nouvelles conformément aux dispositions de l'article L. 3332-20 du Code du travail, en ayant recours, le cas échéant, à un expert indépendant pour la détermination de la valeur des actions sur la base d'une analyse multicritère.

4. Dans la limite du montant maximum de 15.000,00 euros, fixer le montant de chaque émission, décider de la durée de la période de souscription, fixer la date de jouissance des actions nouvelles.

5. Fixer les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions ; recueillir les souscriptions.

6. Fixer, dans la limite légale de trois ans à compter de la souscription, le délai accordé aux souscripteurs pour la libération du montant de leur souscription, étant précisé que, conformément aux dispositions légales, les actions souscrites pourront être libérées, à la demande de la Société ou du souscripteur, soit par versements périodiques, soit par prélèvements égaux et réguliers sur le salaire du souscripteur.

7. Recueillir les sommes correspondant à la libération des souscriptions, qu'elle soit effectuée par versement d'espèces ou par compensation de créances ; le cas échéant, arrêter le solde du compte courant du souscripteur par compensation.

8. Déterminer si les souscriptions aux actions nouvelles devront être réalisées directement ou par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement.

9. Constater la réalisation des augmentations de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites en vertu de la présente délégation.

10. Le cas échéant, imputer les frais d'augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever, sur ce montant, les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au niveau minimum requis par la loi.

11. Passer toute convention pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités utiles à l'émission en vertu de la présente délégation, ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés.

12. Procéder aux formalités consécutives et apporter aux statuts les modifications corrélatives.

13. D'une manière générale, prendre toutes mesures pour la réalisation de l'augmentation de capital, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.



HUITIEME RESOLUTION

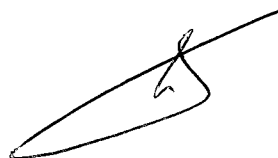
Les associés donnent tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et l'un des associés.

M. Stéphane PIGUET

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a smaller loop below it.

M. Thierry BOLTZ
Société EXPAN U EST

A smaller, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a single large loop with a small mark inside.



Patrick DISTEL
Commissaire aux Comptes

FILOR
ROND POINT DU HAUT BOIS – CD 59
57650 FONTOY

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**Acte sous seing privé constatant les décisions ordinaires et extraordinaires
des associés relatives à l'exercice clos le 30 Juin 2017**

Espace Européen de l'Entreprise
8 Rue de la Haye
BP 50041 Schiltigheim
67014 STRASBOURG Cedex
SIRET 413 507 989 00023

Tél 03 90 23 50 00
Fax 03 90 23 50 23
patrick.distel@exco.fr
www.exco.fr



FILOR

Société par Actions Simplifiée au Capital de 150 000 euros

**ROND POINT DU HAUT BOIS – CD 59
57650 FONTOY**

RCS THIONVILLE 503 143 539

RAPPORTS

DU

COMMISSAIRE AUX COMPTES

**Acte sous seing privé constatant les décisions ordinaires et extraordinaires
des associés relatives à l'exercice clos le 30 Juin 2017**

FILOR

Société par Actions Simplifiée au Capital de 150 000 euros

**ROND POINT DU HAUT BOIS – CD 59
57650 FONTOY**

RCS THIONVILLE 503 143 539

**RAPPORT
DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Acte sous seing privé constatant les décisions ordinaires et extraordinaires
des associés relatives à l'exercice clos le 30 Juin 2017**

Aux Associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société FILOR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, 1er alinéa, du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation sont évalués selon les modalités décrites dans la note "Immobilisations financières" de l'annexe.

J'ai procédé à l'appréciation des règles et méthodes d'évaluation et de dépréciation des titres de participation telles que décrites dans l'annexe. Sur la base des éléments disponibles, j'ai mis en oeuvre des tests pour m'assurer du respect de l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Schiltigheim, le 11 décembre 2017

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke.

Patrick DISTEL

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

FILOR

Société par Actions Simplifiée au Capital de 150 000 euros

**ROND POINT DU HAUT BOIS – CD 59
57650 FONTOY**

RCS THIONVILLE 503 143 539

SOMMAIRE

ACTIF DU BILAN	1
PASSIF DU BILAN	2
COMPTE DE RESULTAT	3 – 4
ANNEXE	5 – 14

Bilan actif

	30/06/2017			
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques,mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	6 844 931		6 844 931	6 843 932
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	6 844 931		6 844 931	6 843 932
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	201 668		-201 668	177 643
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	105 856		105 856	2 365
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	307 524		307 524	180 008
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	7 152 455		7 152 455	7 023 940

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan passif

	30/06/2017	30/06/2016
Capital social ou individuel	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 369 800	1 903 900
Report à nouveau	232	137
Résultat de l'exercice	473 147	465 996
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	31 458	31 458
CAPITAUX PROPRES	3 039 638	2 566 491
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS RISQUES, CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 047 869	2 534 686
Emprunts et dettes financières divers	2 059 741	1 917 346
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 990	2 950
Dettes fiscales et sociales	2 218	2 468
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES	4 112 818	4 457 450
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	7 152 455	7 023 940
Résultat de l'exercice exprimé en euros et centièmes	473 146,79	465 995,52
(1) Dont dettes à moins d'un an	2 562 910	2 412 399
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

			30/06/2017	30/06/2016
	France	Exportation	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises				
Production vendue (Biens)				
Production vendue (Services et Travaux)				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Productions stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			5 046	4 059
Impôts, taxes et versements assimilés			(250)	250
Salaires et traitements				
Charges sociales du personnel				
Cotisations personnelles de l'exploitant				
Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations				
- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux provisions :				
- sur immobilisations				
- sur actif circulant				
- pour risques et charges				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			4 796	4 309
RESULTAT D'EXPLOITATION			(4 796)	(4 309)



Compte de résultat

	30/06/2017	30/06/2016
RESULTAT D'EXPLOITATION	(4 796)	(4 309)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	499 800	499 800
PRODUITS FINANCIERS	499 800	499 800
Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	32 685	42 753
CHARGES FINANCIERES	32 685	42 753
RESULTAT FINANCIER	467 115	457 047
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	462 319	452 739
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux provisions		2 430
CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 430
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(2 430)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES	(10 828)	(15 687)
TOTAL DES PRODUITS	499 800	499 800
TOTAL DES CHARGES	26 653	33 804
RESULTAT DE L'EXERCICE	473 147	465 996
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées	499 800 23 122	499 800 25 666

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 152 455 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **499 800 euros** et un total **charges** de **26 653 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **473 147 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2016** et finit le **30/06/2017**.
Il a une durée de **12 mois**.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a pris une participation dans la SCI FONTOY IMMOBILIER par la souscription de 99,90 % des parts sociales émises à la création de la société le 9 mai 2017.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, prévues par le règlement ANC 2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes d'évaluation et de présentation

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice, et susceptible d'avoir une incidence sur les comptes, n'est intervenu.

3. NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à leur valeur d'inventaire. Lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

A la clôture, aucune dépréciation n'a été constatée.



Règles et Méthodes Comptables

Les frais d'acquisition des titres de participation ont été comptabilisés à l'actif du bilan et incorporés au coût d'entrée des titres. Ils font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant en charges s'élève à 1 484 euros au titre du contrôle légal des comptes annuels.

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Intégration fiscale

La société est la société mère d'un groupe ayant opté pour le régime d'intégration fiscale prévue à l'article 223 du CGI à compter du 01/07/2008.

Le périmètre d'intégration est constitué des sociétés suivantes :

- SAS FILOR (tête de groupe)
- SAS 4 AS DISTRIBUTION

Les filiales constatent leur charge d'impôt comme si elles étaient imposées séparément. La constatation de cet impôt fait naître une dette de la société filiale envers la société mère d'un montant identique.

La société enregistre dans ses charges ou dans ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement, de recherche et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	6 843 932		999			6 844 931
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 843 932		999			6 844 931
TOTAL		6 843 932		999			6 844 931



Provisions

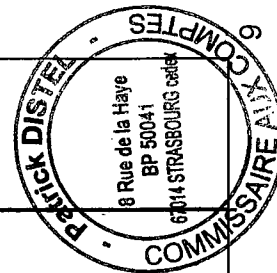
Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour fluctuation des cours				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	31 458			31 458
	Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92				
	Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES		31 458			31 458
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Pour grosses réparations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL		31 458			31 458
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES & PARTICIPATIONS	Capital	Réserves & report à nouveau	Pourcentage de détention	Participation (brute)	Participation (nette)	Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	C.A. H.T. du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	Observations
A. Renseignements détaillés concernant filiales & participations											
1. Filiales (+ de 50% cap. détenu) 4 AS DISTRIBUTION SCI FONTROY IMMOBILI	38 113 1 000	418 340	99,96 99,90	6 843 932 999	6 843 932 999			19 704 299	413 217 (2 782)	499 800	30/06/2017 30/06/2017
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations											
1. Filiales (- de 50% cap. détenu)											



Capital social

Etat exprimé en euros

30/06/2017

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	1 500	100,00	150 000
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	1 500	100,00	150 000

--	--	--	--	--



Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 30/06/2016	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/06/2017
Capital social	150 000				150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	15 000				15 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 903 900	465 900			2 369 800
Report à nouveau	137	96			232
Résultat de l'exercice	465 996	(465 996)		473 147	473 147
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	31 458				31 458
TOTAL	2 566 491			473 147	3 039 638

Date de l'assemblée générale 29/12/2016

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 2 566 491

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 2 566 491

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 473 147



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/06/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	134 657	134 657	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	67 011	67 011	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		201 668	201 668	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 047 869	497 961	1 549 908	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 990	2 990		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 218	2 218		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 059 741	2 059 741		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		4 112 818	2 562 910	1 549 908	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		482 929			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		81 268			



Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2017

Total des Charges à payer		20 975
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 760
<i>Intérêts courus sur emprunts</i>	3 760	
Emprunts et dettes financières divers		12 007
<i>Intérêts courus à payer</i>	12 007	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 990
<i>Fourn. - fact. non parvenues</i>	2 990	
Dettes fiscales et sociales		2 218
<i>Etat - Charges à payer</i>	2 218	



Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/06/2017
Emprunt	Nantissement des actions 4 AS DISTRIBUTION	CA Lorraine	1 834 000	647 191
Emprunt	Nantissement des actions 4 AS DISTRIBUTION	CA Alsace Vosges	1 850 000	643 440
Emprunt	Nantissement des actions 4 AS DISTRIBUTION	OSEO	1 834 000	753 478
		TOTAL	5 518 000	2 044 109

